



225, rue Joseph-Martel
Boucherville (Québec) J4B 1L1
pierre-boucher@csp.qc.ca
Site Web: <http://pierreboucher.csp.qc.ca>

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
Mardi 9 juin à 18 h 30
Rencontre TEAMS**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher, tenue en rencontre TEAMS le 9 juin 2020

SONT PRÉSENTS :

Direction :	Madeleine Harvey
Personnel enseignant :	Kim Reinhardt, Geneviève Darveau, Elizabeth Cléroux
Personnel de soutien :	Valérie Létourneau
Service de garde :	Rachel Gagnon
Membres parents :	Annie-Claude Bibeau, Isabelle Charbonneau, Josée Rioux Pascale Barrette-Lavoie, Mathieu Giguère
Substitut :	Annick Ménard Cheng

1. **Ouverture de l'assemblée**
18 h 36

2. **Nomination d'un ou d'une secrétaire**
Madame Isabelle Charbonneau fait fonction de secrétaire.

3. **Adoption de l'ordre du jour**
Il est proposé d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point traiteur.
Proposé par Pascale Barrette-Lavoie.
Secondé par Elizabeth Cléroux

CE-2019-2020-42

4. **Adoption du procès-verbal de la séance du 25 février 2020**
Il est proposé d'adopter le procès-verbal du 25 février 2020
Aucune modification
Proposé par Valérie Létourneau
Secondé par Rachel Gagnon

CE-2019-2020-43

5. **Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 25 février 2020**
Lors de la dernière rencontre nous avons regardé le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. Les modifications sont en jaune dans le document. Ajouts faits selon les recommandations : date du sondage, clarification de certaines informations pour amener plus de précisions. Madame Harvey fait la présentation des modifications.

6. **Adoption du procès-verbal de la séance TEAMS du 20 avril 2020**
Aucune modification
Proposé par Pascale Barrette Lavoie
Secondé par Kim Reinhardt

CE-2019-2020-44

7. **Affaires relatives au procès-verbal de la séance TEAMS du 20 avril 2020**
Suite au sondage fait auprès de tous les parents, c'est le service de dîneurs de base qui a été choisi.
8. **Parole au public**
Aucun public

9. ÉTUDE DE DOSSIERS

9.1 DÉCISION

9.1.1 Adoption des prévisions budgétaires 2020-2021
Madame Harvey présente le budget sommaire.
Madame Barrette-Lavoie demande si le budget de l'école inspirante qui n'a pas été tout utilisé sera remis pour l'an prochain ou récupéré par la commission scolaire. Elle demande si l'orthopédagogie est dans le personnel enseignant ou autre ainsi que pour les autres professionnels. Les professionnels sont comptés dans le personnel autre. Ce sont d'ailleurs des services qui seront reconduits.
Madame Bibeau demande d'où viennent les ordinateurs ou tablettes qui ont été prêtés aux élèves dans le contexte de la COVID. C'est du matériel qui vient de l'école, nous n'avons pas eu à faire des achats.
Madame Ménard-Cheng demande si les achats de livres ont été faits en lien avec le montant pour la lecture à l'école. Madame Harvey confirme que les achats ont été faits et que l'école commence à recevoir les livres.
Proposé par Mathieu Giguère
Secondé par Rachel Gagnon

CE-2019-2020-45

9.1.2 Agenda scolaire 2020-2021
Madame Barrette-Lavoie demande comment est fait le choix d'avoir un agenda ou non. Cela dépend des niveaux et des enseignants.
Madame Harvey informe les membres que le prix de l'agenda sera de 7,90 \$ et que c'est le même fournisseur que l'an dernier : Éditions Repro. Madame Rioux demande quels sont les niveaux qui ont fait le choix d'avoir un agenda. Les 2^e, 3^e, 5^e et 6^e années auront l'agenda.
Proposé par Kim Reinhardt
Secondé par Geneviève Darveau

CE-2019-2020-46

9.1.3 Photographie scolaire
Sélection de la compagnie pour des photos scolaires pour 2020-2021. Les membres discutent des possibilités, échanges de commentaires sur la compagnie de l'année 2019-2020. Ce sera la Boîte blanche qui aura le contrat. Madame Harvey va demander de voir les autres possibilités de fond. Un retour constructif sur notre expérience 2019-2020 sera fait auprès de la Boîte Blanche par madame Harvey suite aux commentaires reçus par les membres du CÉ.
Proposé par Josée Rioux
Secondé par Valérie Létourneau

CE-2019-2020-47

9.1.4 Grille-matières
Madame Harvey explique la situation reliée à la COVID. Les grilles-matières ont dû être envoyées à la Commission scolaire, il a donc été suggéré de prendre la même grille-matières que l'année 2019-2020 pour l'année 2020-2021.
Proposé par Pascale Barrette-Lavoie
Secondé par Mathieu Giguère

CE-2019-2020-48

9.1.5 Listes des effets scolaires
Madame Harvey présente les listes, madame Barrette-Lavoie demande si les cahiers d'exercices y figurent. Madame Harvey informe les membres que l'école n'a pas encore les montants.
Proposé par Geneviève Darveau
Secondé par Kim Reinhard

CE-2019-2020-49

9.1.6 Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation
Madame Harvey a fait la présentation des modifications proposées lors de la dernière rencontre du CÉ.
Proposé par Rachel Gagnon
Secondé par Elizabeth Cléroux

CE-2019-2020-50

9.1.7 Retenue-école

Madame Harvey explique qu'il y a un montant de 15 000\$ qui est pris dans le budget du service de garde et qui est mis dans le budget de l'école. Ceci sert à payer des produits de nettoyage, conciergerie, etc. Cette année il est suggéré de retenir 10 000\$. Suite aux changements dans les inscriptions au service de garde et étant donné que nous sommes en bonne situation du côté de l'école, nous pourrions laisser le 5 000\$ au service de garde. La prévision en 2020-2021, le service de garde s'est basé sur 2019-2020 puisque pour le moment, les parents doivent faire l'inscription en ligne et qu'il y a eu quelques problèmes.

Proposé par Mathieu Giguère

Secondé par Isabelle Charbonneau

CE-2019-2020-51

9.1.8 Service de traiteur

Les membres du CÉ doivent choisir si on reconduit le service de traiteur actuel ou si on change de service. Selon le service de garde, il y a eu dans les années précédentes une ouverture pour la rétroaction constructive, des changements ont été faits, les enfants et les parents semblent apprécier.

Proposé par Pascale Barrette-Lavoie

Secondé par Geneviève Darveau.

CE-2019-2020-52

9.2 DISCUSSION

9.2.1 Rapport annuel du Conseil d'établissement

Madame Harvey explique ce qu'est le rapport annuel et la date à laquelle il doit être remis. Le 30 juin 2020. Madame Bibeau, présidente, rédigera le rapport d'ici cette date en collaboration avec les membres du CÉ.

Les membres discutent sur ce qui pourra être fait pour l'assemblée générale des parents 2020-2021, celle-ci devra avoir eu lieu avant le 18 septembre.

Nous terminons la rencontre en faisant un retour sur les différentes situations vécues depuis le confinement et la fermeture des écoles.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 20 h 14.

Proposé par Rachel Gagnon

Secondé par Pascale Barrette-Lavoie

CE-2019-2020-53

Madeleine Harvey, directrice

Annie-Claude Bibeau, présidente